

À qui appartiennent ces tableaux ?

Cette semaine, je voudrais vous parler d'œuvres d'art, et plus particulièrement de tableaux. Mais pas n'importe lesquels. Je voudrais vous parler de tableaux qui ont disparu pendant la Seconde Guerre mondiale avant de réapparaître et qui se trouvent aujourd'hui dans certains des plus grands musées français. En fait, j'ai décidé de parler de ce sujet après avoir découvert un article sur une nouvelle salle ouverte au musée d'Orsay à Paris.

Si vous êtes déjà allé au musée d'Orsay, vous savez probablement qu'on y trouve certaines des œuvres les plus célèbres de la peinture du XIXe siècle. Des Monet, des Renoir, des Degas, des Van Gogh... Bref, le genre de musée où l'on entre avec l'idée de regarder quelques tableaux et où l'on ressort trois heures plus tard en se demandant pourquoi personne n'a installé davantage de bancs.

Mais cette nouvelle salle est un peu différente. D'abord, elle a un nom bien précis : « À qui appartiennent ces œuvres ? » Déjà, ça attise notre curiosité - ça veut dire qu'on devient curieux de savoir ce qu'il y a dans cette salle. Quand on visite un musée, on se demande rarement à qui appartient le tableau que l'on regarde. On s'intéresse plutôt au peintre, à son style, à l'époque à laquelle il a vécu ou au sujet représenté. La question de la propriété passe généralement au second plan. Mais dans cette salle, cette question est au cœur de la visite, elle est le point principal (ou presque) de la visite. Les œuvres qui y sont exposées appartiennent à une catégorie particulière que l'on appelle les MNR, pour « Musées Nationaux Récupération ». Je vous rassure, moi non plus je ne connaissais pas ce terme avant de préparer cet épisode.

En fait, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, environ 60 000 œuvres d'art ont été retrouvées en Allemagne et en Autriche puis renvoyées en France. La grande majorité a été rapidement restituée à ses propriétaires, ça veut dire rendue à ses propriétaires. Mais certaines œuvres ont posé un problème : on ne savait pas à qui elles appartenaient. Elles avaient été volées par les nazis principalement à des familles juives qui ne sont pas revenues des camps de concentration.

C'est comme ça qu'environ 2 000 œuvres ont été confiées à la garde des musées nationaux. Ça veut dire que les musées nationaux sont chargés de veiller sur elles, de les conserver, en attendant qu'un jour on retrouve leur véritable propriétaire ou ses descendants.

Et donc, le musée d'Orsay en conserve aujourd'hui plusieurs centaines. Ce qui m'a intéressée dans cette nouvelle salle, c'est qu'elle ne présente pas seulement les œuvres, comme dans une salle d'exposition classique. Les tableaux sont présentés de façon assez originale. Grâce à un système de miroirs, les visiteurs peuvent découvrir au dos de chaque œuvre des informations sur son histoire et sur les recherches menées pour retrouver son propriétaire. Ces œuvres racontent finalement deux histoires : celle de l'art et celle de leurs propriétaires. Et c'est cette deuxième histoire qui m'intéresse aujourd'hui.

Quand on apprend qu'un musée expose un tableau qui a été volé pendant la guerre, on se pose naturellement plusieurs questions. Ou en tout cas, je me pose naturellement plusieurs questions. Le musée n'est pas propriétaire du tableau, mais il est chargé de le conserver. Est-ce qu'il a le droit de l'exposer ? De le montrer au grand public ? Est-ce que cela ne veut pas dire qu'il se "fait de l'argent" grâce à quelque chose qui ne lui appartient pas ? Après tout, les musées attirent des visiteurs. Ils vendent des billets. Ils organisent des expositions.

Ils utilisent parfois ces œuvres dans leur communication. Est-ce que c'est éthique d'exposer un tableau qui a été volé à son propriétaire ? En même temps, si on le garde dans une réserve fermée au public, personne ne peut le voir. Finalement, la décision du musée d'Orsay me semble intéressante. Il montre l'œuvre mais explique clairement qu'il n'en est pas le propriétaire.

Je me suis aussi posé la question du rôle du musée dans cette histoire. En gros, est-ce que le musée doit faire plus que ça, plus qu'une exposition ? Est-ce qu'il doit rechercher activement son propriétaire ou ses descendants ? A priori, ce n'est pas le rôle d'un musée. Alors, est-ce que c'est l'Etat français qui doit faire cette recherche ? Ou est-ce qu'on attend tout simplement qu'un héritier se manifeste, c'est-à-dire que l'un des descendants (la famille) du propriétaire arrive en disant "Ce tableau est à moi" ? En France, mais aussi dans d'autres pays, des historiens, des archivistes et des généalogistes travaillent aujourd'hui à temps plein sur ces questions. Leur travail est de retrouver le parcours des œuvres et les familles qui ignorent parfois totalement l'existence de ces œuvres. Personnellement, je trouve cela fascinant. Imaginez que vous recevez un jour un appel ou un courrier vous expliquant qu'un tableau ayant appartenu à votre arrière-grand-père vient d'être retrouvé dans un musée. Ce n'est pas exactement le genre de nouvelle que l'on reçoit tous les matins.

Et cela m'a rappelé une autre histoire que vous connaissez peut-être déjà : celle racontée dans le livre et le film *The Lady in Gold*. Si vous n'avez jamais vu ce film, ou si vous n'avez jamais lu le livre, je vous le recommande. Il raconte l'histoire vraie de Maria Altmann, une femme juive autrichienne dont la famille avait été victime des nazis pendant la guerre. Les nazis avaient confisqué, c'est-à-dire pris sans la permission, un célèbre portrait peint par Gustav Klimt : le portrait d'Adèle Bloch-Bauer, la tante de Maria. Après la guerre, le tableau est resté en Autriche et a été exposé pendant des décennies dans un musée. Beaucoup d'Autrichiens le considéraient comme un véritable trésor national. Mais finalement, Maria Altmann a décidé de demander à ce que le tableau lui soit rendu. Et après plusieurs années de bataille judiciaire, donc un long procès, elle a gagné. L'Autriche lui a rendu le tableau. On pourrait croire que l'histoire s'arrête là. Mais en réalité, c'est à ce moment-là que les débats ont commencé parce que Maria Altmann a ensuite vendu le tableau. Et beaucoup de gens ont été choqués. Certains pensaient que ce tableau devrait être exposé dans un grand musée. D'autres n'ont pas compris pourquoi Maria Altmann a vendu ce tableau après avoir passé tant d'années à se battre pour le récupérer. Mais concrètement, c'était son droit. Je dois vous avouer que je ne sais pas trop quoi penser de cette décision. C'est difficile pour moi d'imaginer qu'on décide de se séparer d'un objet qu'on a mis tant d'années à récupérer. Ça m'a fait réfléchir.

Imaginons qu'un tableau appartenant à votre famille depuis plusieurs générations vous soit rendu après avoir disparu pendant plus de soixante ans. Qu'est-ce que vous feriez, vous ? Vous le garderiez ? Vous le prêteriez à un musée pour que le public le voie ? Vous le vendriez ? J'imagine que votre réponse dépend aussi de la valeur du tableau. Si l'œuvre vaut seulement quelques milliers d'euros, vous ne prendriez peut-être pas la même décision que si elle valait plusieurs dizaines de millions. Non ?

Mais après tout, pourquoi est-ce qu'on critique cette femme qui a vendu un bien qui lui appartient ? On ne lui reprocherait pas de vendre la maison dont elle a hérité. Alors, un tableau, c'est différent ? Peut-être parce qu'on a tendance à considérer qu'une grande œuvre d'art appartient à tout le monde quand elle est exposée depuis des années dans un musée. Je ne sais pas pour vous, mais je trouve la réflexion intéressante.

On oublie parfois qu'avant d'être un objet exposé dans un musée, un tableau a souvent été un objet privé, accroché dans le salon d'une famille. C'est ce qui fait toute la complexité de cette situation. En tout cas, je trouve intéressant que les musées aient choisi de rendre ces

questions visibles plutôt que de les cacher, dans une exposition où on dit clairement : voici des tableaux qui ont été volés à leurs propriétaires.

Et vous, qu'est-ce que vous en pensez ?

The French to Go Podcast is produced by French Carte - Delphine Woda / www.frenchcarte.com,
frenchcarte@gmail.com - Sound : <http://www.freesound.org/people/klankbeeld/>



Creative Commons Attribution – NonCommercial NoDerivatives 4.0 International License